

Congo Brazzaville et Gabon

L'un des buts poursuivis par les pays européens en colonisant de vastes parties du monde tropical était de s'assurer le contrôle de richesses naturelles que l'on imaginait alors presque inépuisables, afin d'assurer aux industries métropolitaines toute une gamme de matières premières à bon marché. On sait que la réalité fut assez souvent différente de ce qu'on croyait. Les réserves en produits de cueillette et de ramassage s'épuisèrent rapidement, et les conditions physiques et humaines se prêtèrent mal à une mise en valeur intensive du potentiel industriel et agricole et le développement économique des diverses colonies fut très à une série de problèmes dont plusieurs se sont aggravés au cours du dernier demi-siècle, et qu'ils sont obligés de résoudre pour assurer à leur population un revenu monétaire croissant. Mais ils se heurtent à des obstacles nombreux, tant au niveau de la production qu'à celui de la commercialisation, et les moyens de les surmonter ne sont pas toujours entre leurs mains.

De la fin du XVe siècle à la seconde moitié du XIXe, le commerce entre Européens et Noirs d'Afrique Equatoriale se fit presque exclusivement sur la côte, par échanges des produits sur les plages, puis grâce à des "comptoirs" permanents ou factories: noix de coco, palmistes, huile de palme, graisse végétale, caoutchouc de cueillette, etc. contre tissus, verroterie, alcool, armes et poudre. La colonisation permit d'aller chercher les marchandises loin à l'intérieur du continent, mais les statistiques prouvent que les tonnages obtenus restèrent le plus souvent médiocres, et le commerce de traite fut en général un échec.

Cependant, parmi les richesses naturelles offertes par l'ensemble Gabon-Congo, la plus évidente était la dense forêt équatoriale. Celle-ci couvre environ 40 000 000 d'hectares, et semble au premier abord inépuisable. Son exploitation commença peu avant 1900 au Gabon, vers 1930 au Congo, et les "coupeurs de bois" s'intéressèrent en priorité aux essences de déroulage: l'okoumé (*Aucoumea klaineana*) et le limba (*Terminalia superba*), que l'on ne trouve à peu près nulle part ailleurs. Naturellement, les bois d'oeuvre ou d'ébénisterie ne furent pas négligés, notamment les acajous (*Kaya spp.*), l'iroko (*Chlorophora excelsa*), le moabi (*Baillonella toxisperma*) le sipo (*Entandrophragma utile*), et les autres. Mais on n'ignore pas que l'exubérance végétale dissimule une réelle pauvreté en essences commercialisables; la forêt n'offre qu'un ou deux arbres "utiles" à l'hectare, ce qui oblige les chantiers à se déplacer sans cesse, et les entreprises à construire des voies d'évacuation toujours plus longues, pour amener les grumes aux points de mise à l'eau ou aux points d'embarquement. Les exploitants s'étaient naturellement installés le plus près possible des côtes, afin de réduire les frais de transports. De ce fait, la façade maritime, appelée "zone I" est aujourd'hui presque partout épuisée, et ne fournit plus que des essences moins recherchées, et de placement plus difficile. Les entreprises ont dû prendre des permis dans la "zone II" plus éloignée du littoral, et que la disposition générale du relief rend souvent peu accessible.

Cette évolution a des conséquences sérieuses, aussi bien dans l'immédiat que dans un avenir proche. Le problème majeur devient celui de l'évacuation des bois; les exploitants forestiers sont obligés d'aménager des routes, construire des ponts, remblayer des ravins, et doivent donc s'équiper en matériel lourd de travaux publics. Les investissements nécessaires sont ainsi de plus en plus importants, obligation qui écarte les petites entreprises, et a fortiori les ressortissants gabonais et congolais, qui disposent de peu d'argent et n'ont pas la possibilité d'en emprunter. Seules des mesures d'aide et de protection prises par les autorités

nationales peuvent leur assurer une place. Dans ces conditions, les profits offerts par la forêt échappent en grande partie aux Etats sur le territoire desquels elle se trouve.

Mais une autre conséquence est sans doute plus grave encore. Pour que la rentabilité des investissements consentis soit assurée, les entreprises sont amenées à s'intéresser seulement aux arbres fournissant les plus belles qualités de bois, même parmi les essences les plus chères; ainsi les permis sont parcourus de plus en plus rapidement, et l'exploitation ne consiste plus qu'en un "écrémage" qui stérilise la forêt pour une longue période. Si la production et l'exportation des bois a crû de manière spectaculaire depuis 1950 surtout, il est à craindre que cette progression ne fasse illusion, et que la stagnation, sinon la régression, n'intervienne assez vite par épuisement du potentiel forestier. Pour le Congo notamment, une telle échéance ne semble pas éloignée de plus d'une quinzaine d'années, car les ressources accessibles sont limitées. On peut sans doute objecter que la grande forêt n'a encore été exploitée que sur une étroite frange, sur sa bordure occidentale, et que les réserves théoriques restent énormes; mais celles-ci sont loin d'offrir les mêmes possibilités; ainsi, elles se trouvent en dehors de l'aire de l'okoumé; de plus, des millions d'hectares baignent toute l'année dans un sol marécageux, enfin, elles sont très éloignées des côtes; or, au-delà d'une certaine distance entre les lieux d'abattage et les points d'embarquement, l'exploitation forestière cesse d'être bénéficiaire, car les "frais d'approche" sont trop élevés.

Afin de garantir pour longtemps aux Etats un revenu qui soutiendrait largement leur économie, deux solutions peuvent être envisagées: le reboisement des zones épuisées et la production de bois ouvrés. Au Gabon comme au Congo, des plantations artificielles ont été réalisées depuis longtemps sur des parcelles de forêt déjà exploitées, et transformées de cette façon en peuplements purs d'okoumés ou de limbas. Mais les résultats ne se feront sentir qu'à très long terme, et les superficies en cause restent bien trop réduites pour assurer, le moment venu, une forte production. Leur extension exige des sacrifices financiers difficiles à consentir pour l'instant. Par contre, l'obstacle des distances est partiellement supprimé si le bois à transporter est déjà en partie travaillé; c'est ainsi que les scieries de la Lobaye (République Centrafricaine) expédient des planches et des chevrons par bateau à plus de 1 000 km. Il faudrait donc étudier l'implantation d'industries du bois dans les zones forestières éloignées des ports; il en existe d'ailleurs quelques-unes. Cependant, les usines auraient encore à écouler leur production. Sur les marchés internationaux, la demande en sciages et bois ouvrés divers est irrégulière, et la concurrence forte. Mais les difficultés seraient aplanies si l'on s'orientait vers une utilisation locale systématique du bois. Les techniques modernes permettent d'assurer la conservation des charpentes et des revêtements en dépit des conditions climatiques, mais les tentatives faites pour introduire les maisons modernes en bois ont toujours échoué; l'obstacle est avant tout psychologique; la construction en bois est refusée d'emblée parce qu'elle apparaît comme une construction "au rabais". Une évolution des esprits en ce domaine aurait donc une grande portée pratique, en ouvrant un marché intérieur jusqu'ici presque inexistant; un exemple venu des milieux officiels serait sans doute salutaire.

L'exploitation des sources d'énergie et des matières premières ne se présente pas sous le même aspect. Il n'a jamais été découvert ici de gisements houillers, et les besoins en charbon-faibles et temporaires ont été satisfaits par des importations. Par contre, les nombreux indices d'une présence d'hydrocarbures dans les bassins cotiers (suintements en surface, pollution de cours d'eau) ont déclenché assez tôt des campagnes de prospection qui ont fini par aboutir. En ce domaine, le Gabon est mieux placé que le Congo où un seul petit gisement, découvert à Pointe-Indienne et exploité depuis 1958, est déjà en voie d'épuisement, après avoir fourni moins d'un million de tonnes. Le Gabon est au contraire devenu un producteur notable (1 200 000 tonnes en 1965), grâce surtout aux puits situés dans la région du Cap Lopez. Mais l'intérêt des Etats d'Afrique Equatoriale

est de consommer produits raffinés; une raffinerie de (qui regroupe les là d'une étape intéressés devant

La production la puissance et a considérable; mais le coût élevé de ne justifient de la régionalisation régionale à Brazzaville. Peut-être on a érigé, en 19... duire 100 000 000 quart de sa puissance de barrage sur le Noire d'un coût de tonnes d'aluminium politiques, économiquement pas devoir l'être; donc se fournir (groupes électrogènes constater que l'atmosphère facilite beaucoup

Les gisements privés (prospection carte géologique. a provoqué après surtout par des retomber à un million de kilos pour le (moins longtemps (Congo), étain... On connaît d'ailleurs et de Holle (phosphore sur les très gros gisements la seconde guerre

Le gisement de était connu depuis exploitation. Celle d'une voie d'évacuation (Congo), et une voie Brazzaville à Pointe-Indienne jusqu'à 1 200 000 encore, mais la construction du téléphérique marché international

Le gisement de monde. Son existence pétrolière. Il s'agit d'un gisement faible (400 millions de tonnes) depuis siècles. La position puisque le centre

*Petit affluent de

tions, les profits offerts
territoire desquels elle

encore. Pour que la
reprises sont amenées
elles qualités de bois,
ont parcourus de plus
n un "écrémage" qui
n et l'exportation des
st a craindre que cette
gression, n'intervienne
ngo notamment, une
aine d'années, car les
jecter que la grande
à bordure occidentale,
i sont loin d'offrir les
aire de l'okoumé; de
un sol marécageux,
ertaine distance entre
tation forestière cesse
és.

ui soutiendrait large-
s; le reboisement des
omme au Congo, des
sur des parcelles de
ments purs d'okoumés
ès long terme, et les
e moment venu, une
s difficiles à consentir
rtiellement supprimé
que les scieries de la
hes et des chevrons
nplantation d'indus-
il en existe d'ailleurs
uler leur production.
bois ouvrés divers est
ient aplanies si l'on
techniques modernes
revêtements en dépit
roduire les maisons
tout psychologique;
pparaît comme une
omaine aurait donc
ur jusqu'ici presque
doute salubre.

érales ne se présente
gisements houillers,
its par des importa-
hydrocarbures dans
d'eau) ont déclenché
tir. En ce domaine,
sement, découvert à
d'épuisement, après
au contraire devenu
e surtout aux puits
'Afrique Equatoriale

est de consommer leur propre pétrole, et non de l'exporter brut pour racheter des produits raffinés; c'est pourquoi, en 1967, doit entrer en service à Port-Gentil une raffinerie de capacité suffisante pour couvrir les besoins de l'Union Douanière (qui regroupe les quatre anciennes colonies d'A.E.F. et le Cameroun). Il s'agit là d'une étape importante sur la voie du développement économique, les pays intéressés devant acquérir leur autonomie énergétique.

La production d'électricité bénéficie de conditions bien différentes. Grâce à la puissance et au régime régulier des fleuves, le potentiel hydro-électrique est considérable; mais la construction de barrages se heurte à deux sortes de difficultés; le coût élevé de leur établissement et l'utilisation de leur production. Ces ouvrages ne justifient de lourds investissements que s'ils entrent dans le cadre d'une industrialisation régionale, comme le montre bien l'expérience malheureuse faite à Brazzaville. Pour remplacer la centrale existante, qui fonctionnait au fuel-oil, on a érigé, en 1953, sur le Djoué*, un barrage au fil de l'eau capable de produire 100 000 000 de kWh par an. Or, jamais il n'a pu fonctionner à plus du quart de sa puissance, faute d'industries consommatrices. Le projet grandiose de barrage sur le Kouilou, à Sounda (Congo), supposait la création à Pointe-Noire d'un complexe industriel puissant, produisant des centaines de millions de tonnes d'aluminium, d'alliages spéciaux, de phosphates. Pour des raisons politiques, économiques, financières, le projet ne s'est pas réalisé, et ne semble pas devoir l'être avant longtemps. Les industries nouvelles qui s'installent doivent donc se fournir auprès des centrales urbaines, ou produire leur propre énergie (groupes électrogènes ou petites centrales thermiques). Mais il est rassurant de constater que l'abondance des chutes et des rapides, qui handicape la navigation, facilite beaucoup l'éventuel équipement du territoire en usines hydro-électriques.

Les gisements minéraux se sont peu à peu révélés, soit grâce à des initiatives privées (prospections individuelles), soit au fur et à mesure que s'élaborait la carte géologique. C'est ainsi que la présence d'or alluvionnaire en diverses régions a provoqué après 1930 de petites "ruées" d'orpailleurs. La production, obtenue surtout par des méthodes artisanales, a connu des aléas nombreux avant de retomber à un niveau modeste (une tonne par an pour le Gabon, une centaine de kilos pour le Congo). On a localisé également et l'on exploite depuis plus ou moins longtemps de petites réserves de minerais variés: plomb et cuivre à Mpassa (Congo), étain près de Nzambi (Congo), uranium près de Franceville (Gabon). On connaît d'autres gisements tel que celui de Kroussou (plomb, au Gabon) et de Holle (phosphates, au Congo). Mais les espoirs se sont portés bien davantage sur les très gros gisements de manganèse, de potasse et de fer, découverts après la seconde guerre mondiale.

Le gisement de manganèse de Moanda (Gabon), un des plus grands du monde, était connu depuis assez longtemps, mais sa situation géographique retardait son exploitation. Celle-ci n'a commencé vraiment qu'en 1963 avec l'achèvement d'une voie d'évacuation comprenant un téléphérique entre Moanda et Mbinda (Congo), et une voie ferrée de Mbinda au chemin de fer Congo-Océan, qui relie Brazzaville à Pointe-Noire. Le rythme de la production est monté rapidement jusqu'à 1 200 000 tonnes par an, et s'y maintient. Il pourrait sans doute croître encore, mais la capacité de la voie de transport devrait être augmentée (surtout celle du téléphérique); de plus, le placement de quantités plus élevées sur le marché international ne paraît pas aisé pour l'instant.

Le gisement de potasse du Congo est, lui aussi, l'un des plus importants du monde. Son existence a été révélée grâce aux sondages exécutés pour la recherche pétrolière. Il s'étend sur des centaines de kilomètres carré une profondeur relativement faible (400 à 700 m), et les réserves ne seront pas épuisées avant plusieurs siècles. La position géographique est bien meilleure que celle du manganèse, puisque le centre d'extraction (Saint Paul) n'est qu'à 35 km de Pointe-Noire, et

*Petit affluent de droite du Congo qui conflue à quelques kilomètres de la capitale.

que la zone minière est déjà traversée par une voie ferrée et une excellente route. L'équipement du gisement a été confié aux Mines Domaniales de Potasses d'Alasce (Société française), au sein d'une société où l'Etat Congolais est représenté. La production commencera en 1969, et atteindra près d'un million de tonnes par an.

Enfin, il existe plusieurs gisements de minerai de fer, dont l'extension reste à préciser; le mieux connu contient des réserves considérables. Situé au Nord-Est du Gabon (Makokou-Mékambo), il se prolonge au Congo dans la Sangha occidentale; les études faites à son sujet se poursuivent depuis une dizaine d'années, et les préparatifs sont assez avancés. L'exploitation pourra se pratiquer à ciel ouvert, mais il faudra construire une voie ferrée de 650 km. à travers une région entièrement boisée, et créer un port en eau profonde au point d'aboutissement sur la côte, à Owendo.

Ces réalisations actuelles ou futures sont des atouts importants pour le Congo et le Gabon. On peut cependant regretter que la production en quantités considérables de matières premières (bois, pétrole et minerai) ne soit pas une source plus abondante de richesses sur le plan local; ses effets économiques sont limités: salaires des ouvriers et employés dont le nombre est d'ailleurs réduit par une mécanisation poussée droits de douane et impôts divers, stimulation des cultures vivrières dans un certain rayon autour des gisements. Mais il en sera toujours ainsi, tant que la commercialisation portera sur des produits bruts, et non sur des marchandises raffinées ou usinées, dont la transformation multiplie la valeur marchande. Tant que ces pays n'auront pas réussi à développer le secteur secondaire, ils ne seront pas vraiment sortis de ce qui n'est pas autre chose qu'une économie de traite à grande échelle, donc prédatrice et appauvrissante.

Les problèmes majeurs de la production agricole.

Ce ne sont pas ici les conditions climatiques qui entravent le développement agricole: la chaleur est partout forte sans être excessive, et les précipitations sont suffisantes. Même pendant la saison sèche accentuée que subit le Congo sud-occidental, les plantes ne souffrent pas de manière irrémédiable: des exemples précis le prouvent, qu'il s'agisse du manioc ou de la canne à sucre. D'autres facteurs physiques sont plus gênants, en particulier la nature des sols, et pour beaucoup d'entre eux, les médiocres qualités qui résultent de leur situation ou de leur évolution: sols hydromorphes, lourds et acides; sols lessivés, appauvris et fragiles; sols sableux trop perméables. Dans leur ensemble, s'ils supportent sans trop de dommages une agriculture sur défriche forestière, à longue jachère, la culture mécanisée doit être pratiquée avec les plus grandes précautions, afin de ne pas provoquer une dégradation irréversible. Mais ce problème est seulement d'ordre technique (et financier), et n'offre donc pas de difficultés insurmontables.

Les problèmes d'ordre humain sont d'une approche beaucoup plus délicate. Ils sont de trois types: la faiblesse générale de la densité, la mauvaise structure démographique des populations rurales, et les tendances traditionnelles du monde paysan. Sur le premier point, les chiffres se suffisent à eux-mêmes: 2, 8 habitants/km² pour le Congo, moins de 2 habitants/km² pour le Gabon. Sur une superficie totale de 600 000 km², vivent à peine 1 500 000 habitants. En outre, le taux d'urbanisation a crû rapidement depuis vingt ans, au Congo surtout, et la densité rurale s'en est trouvée encore affaiblie: elle n'est au Congo que de 1, 9 habitants/km². La répartition de cette population rurale est elle-même très inégale: de vastes étendues couvertes par la forêt ou les marécages, ou bien encore peu propices à l'homme pour d'autres raisons, sont pratiquement vides: par contre, sur des superficies restreintes, la densité peut atteindre ou même dépasser 20 habitants/km², ce qui est déjà un relatif surpeuplement. Dans l'ensemble pourtant, les conditions sont presque partout défavorables à une production agricole massive: il n'y a pas assez de bras.

La situation s'est aggravée encore avec la croissance récente des villes; celles-ci se sont peuplées surtout grâce à l'exode rural qui a drainé hors des villages les

éléments les plus jeunes des âges comportés au niveau des classes. De plus, il exclut les hommes participant encore mise en œuvre de concevoir, si elle l'on ne saurait faire.

Le problème posé directement d'une l'Afrique le travail à qui sont dévolus case, défense du gros défrichage et entretiennent les cultures les bananes-légumes d'une économie à la fin des guerres juste titre, à leur caractérisé.

Dans ces conditions cultures commerciales telles que celles de être assez facile. ritaires, à la fois que l'appât du gain essentiels (nourriture) hommes n'ont jamais nouveau qui leur très modestes pourraient guère d'acquiescer presque toujours plantations de subsistance familiale, peu soignées.

Cette attitude des déceptions qu'on d'exportation ou personne ne se pratiquaient plusieurs suite de la médiationducteurs se voyaient été promis, ou en conditions, on connaît d'enthousiasme.

Le système de culture où les produits agricoles prix déconcertent des caisses de compensation donner à chacun l'administration des coopératives ou le fonctionnement ne saurait s'étonner agricoles, cette pratique tant en poids qu'en

Devant les obstacles

éléments les plus jeunes et les plus dynamiques. Dans les campagnes, la pyramide des âges comporte donc désormais de graves irrégularités, des encoches accentuées au niveau des classes de 20 à 40 ans, qui subissent des pertes incessantes par émigration. De plus, il existe un déséquilibre général entre les effectifs masculins et féminins, les hommes partant plus que les femmes. Si la subsistance quotidienne n'est pas encore mise en danger, l'extension des cultures commerciales est bien difficile à concevoir, si elle doit reposer sur le travail de gens trop jeunes ou trop âgés; et l'on ne saurait faire appel aux femmes dont les tâches sont déjà multiples.

Le problème psychologique n'est pas moins difficile à résoudre, car il est né directement d'une longue tradition. Chez les peuples Bantou de cette partie de l'Afrique le travail de la terre est considéré comme dégradant pour l'homme, à qui sont dévolues les occupations "nobles": chasse, pêche, construction de la case, défense du groupe. La culture est donc le lot des femmes, à l'exception du gros défrichage en forêt, qui dépasse leurs forces; ce sont elles qui préparent et entretiennent les cultures vivrières, récoltent et travaillent le manioc, les arachides, les bananes-légumes. Ce système assure depuis toujours le fonctionnement régulier d'une économie de subsistance au sein de laquelle les hommes disposent, depuis la fin des guerres inter-tribales, de beaucoup de temps libre. On a pu parler à juste titre, à leur propos, d'un véritable chômage, ou du moins d'une sous-emploi caractérisé.

Dans ces conditions, on pourrait penser que le développement de différentes cultures commerciales (non-interdites par la tradition à cause de leur but lucratif), telles que celles du cacaoyer, du caféier, du tabac, du riz, des arachides, pouvait être assez facile. En réalité, il a souvent fallu les imposer par des mesures autoritaires, à la fois parce qu'elles contrariaient un mode de vie ancestral, et parce que l'appât du gain n'était pas assez fort pour stimuler les énergies. Les besoins essentiels (nourriture, vêtements, habitat) étant couverts de toute manière, les hommes n'ont jamais mis beaucoup d'ardeur et de constance dans le travail nouveau qui leur était imposé, et les chiffres de production sont toujours restés très modestes comme quelques centaines à quelques milliers de tonnes. Il ne pouvait guère d'ailleurs en être autrement, puisque les méthodes employées sont presque toujours restées celles de l'agriculture traditionnelle; par exemple, plantations de superficie réduite travaillées à la houe avec la seule main d'oeuvre familiale, peu soignées, et facilement abandonnées pour des motifs futiles.

Cette attitude n'est cependant pas toujours injustifiée, et s'explique aussi par des déceptions qui auraient dû être évitées. En effet le "lancement" des cultures d'exportation sous l'impulsion de l'administration s'est souvent effectué sans que personne ne se préoccupe de l'évacuation des récoltes attendues. Lorsque celles-ci atteignaient plusieurs centaines de tonnes, leur transport devenait difficile par suite de la médiocrité ou de la longueur des voies de communication, et les producteurs se voyaient payés avec retard, ou à des taux inférieurs à ceux qui avaient été promis, ou encore pour une partie seulement des quantités livrées. Dans ces conditions, on comprend que les paysans ne manifestent pas toujours beaucoup d'enthousiasme.

Le système de commercialisation n'est pas non plus exempt de reproches. Là où les produits agricoles sont achetés par le commerce privé, les fluctuations de prix déconcertent les paysans, qui n'en comprennent pas les raisons, et le système des caisses de compensation qui suppriment les variations annuelles, est loin de donner à chacun entière satisfaction. Il coûte souvent très cher à l'Etat. Là où l'administration se charge de l'achat par l'intermédiaire d'offices nationaux ou de coopératives officielles, la régularité des opérations est rarement respectée, et le fonctionnement des divers rouages s'avère peu souple. Dans ces conditions, on ne saurait s'étonner de la faible part prise dans les exportations par les produits agricoles, cette part ayant d'ailleurs tendance à diminuer depuis l'indépendance, tant en poids qu'en valeur, alors que celle des produits bruts n'a cessé d'augmenter.

Devant les obstacles rencontrés par un développement de l'agriculture au niveau

individuel, les autorités ont été amenées à encourager et favoriser de diverses façons les formes collectives de production. Le résultat n'a pas été heureux dans l'ensemble: les paysannats et les coopératives se sont vite débattus sous le poids des charges financières et des ennuis de gestion; les expériences de travail communautaire, lancées sur de nouvelles bases, ont échoué. A toute ces entreprises, il a manqué à la fois une organisation rigoureuse, et chez tous les participants, une réelle volonté de travail et de réussite. Il apparaît évident que le rural, qu'il soit Gabonais ou Congolais, est rarement un véritable paysan. Il lui manque avant tout cet attachement profond à la terre qu'on trouve dans les campagnes européennes ou asiatiques. Au contraire, dès qu'il en a l'occasion, il part à la recherche d'un emploi salarié, à la ville, ou dans une plantation de type industriel.

L'échec du commerce de traite au début du siècle, avait amené certaines sociétés à créer de grandes plantations, notamment de palmiers à huile. L'expérience n'a que rarement été couronnée de succès. De nouvelles tentatives, faites après 1945 avec l'arachide, dans les pays Batéké et surtout la vallée du Niari (Congo), ont dû être abandonnées après quelques années, devant l'irréversible stérilisation des sols que provoquait le travail par les machines. Cependant, l'amélioration des techniques culturales emploi de plantes de couverture, pratique de la jachère cultivée ou du sous-solage-ainsi que les apports massifs d'engrais, ont prouvé que d'excellents rendements pouvaient être obtenus, et ceci sur une longue période, sans repos des terres. La réussite la plus éclatante est celle de la S.I.A.N. (Société Industrielle et Agricole du Niari) dont la plantation de canne à sucre, commencée en 1956, produit désormais plus de 400 000 000 tonnes par an. Le cap du million de tonnes doit être même dépassé rapidement avec l'appoint considérable de la SOSUNIARI (Société Sucrière du Niari).

Mais il est évident que les moyens utilisés ici ne sont pas à la portée des paysans autochtones, même regroupés en associations de l'un ou de l'autre type, car ils ne disposent jamais que de moyens financiers très réduits (apports personnels ou prêts officiels), et ne peuvent être encadrés par des spécialistes de façon satisfaisante. On se retrouve alors devant le problème évoqué plus haut, celui des grandes entreprises étrangères ou nationales, dont l'activité dans le pays n'a que des effets induits de faible ampleur. Il y a donc un dilemme, qui devra être résolu par les gouvernements concernés. Il devraient se contenter d'une production familiale médiocre, ne s'écartant pas des voies traditionnelles, et qui ne paraît pas en mesure d'évoluer rapidement, ou bien s'en remettre à des sociétés privées ou de structure étatique, qui peuvent obtenir des résultats étonnants, mais n'ont que des effets très localisés, la masse de la population ne se sent alors pas concernée.

Ces difficultés auxquelles se heurtent le Congo et le Gabon ne leur sont pas particulières; elles pourraient être évoquées à propos de bien des Etats d'Afrique Noire. Elles sont moins apparentes chez ceux qui, grâce à des circonstances favorables, présentent une balance du commerce extérieur excédentaire mais elles existent cependant, et le danger est peut-être justement qu'elles ne semblent pas urgentes à résoudre. Dans tous les cas, il est grave que les ressources financières—faibles ou fortes—de ces pays, soient fondées presque exclusivement sur l'exportation de produits bruts, dont les prix ne cessent guère de se dégrader depuis vingt ans. Il importe donc, dans un premier temps, que survienne un accord à long terme, à l'échelle mondiale, entre producteurs et consommateurs; mais il importe davantage encore que la production agricole dans le monde tropical devienne l'affaire de tous, et surtout qu'elle se complète par des activités de transformation qui aideront les Etats du Tiers-Monde à être réellement indépendants.